



Le combat pour la paix, un combat syndical ?

Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste

Par **Ludo Bettens**

De nos jours, il apparaît logique de compter les organisations syndicales parmi les groupes actifs en matière de paix tant les combats pacifistes et syndicaux semblent se nourrir des mêmes valeurs (solidarité, respect de l'autre, égalité entre les êtres...). L'étude du combat pacifiste en Belgique fait apparaître une réalité historique nettement plus contrastée.

Avant de nous livrer à cet exercice, il convient d'en noter les limites : la présente analyse n'entend pas dresser un aperçu exhaustif de l'action déployée par la FGTB en matière de paix, ni d'en analyser de manière précise les motifs et les conséquences. Tout au plus, tente-t-elle de faire apparaître comment celle-ci a évolué au fil du temps et de replacer ces changements dans le contexte plus général de l'histoire du mouvement de la paix.

L'aspect condensé du texte contraint à un certain schématisme qui masque une réalité beaucoup plus complexe. La question de la paix est multiforme et présente des enjeux pluriels (politiques, sociaux, économiques...) : certains d'entre eux rejoignent les préoccupations syndicales, d'autres au contraire s'en éloignent. Le combat de la FGTB en faveur de la paix est d'autant plus soutenu qu'il s'intègre dans son programme social (lorsqu'il s'agit par exemple de défendre les intérêts de ses jeunes affiliés face à l'augmentation de la durée du service militaire) ou dans son agenda politique (lorsque la FGTB s'associe à l'Action commune socialiste pour dénoncer le programme militariste des gouvernements de droite). *A contrario*, il arrive que les positions pacifistes et syndicales entrent en tension : c'est le cas par exemple de la revendication de reconversion des industries de l'armement qui a des répercussions sur l'emploi (particulièrement en région wallonne qui concentre l'essentiel de cette industrie).

Par ailleurs, étant donné la complexité de la structure syndicale et la diversité de ses organes (régionales, interrégionales, centrales), il convient de garder à l'esprit que la FGTB n'affiche pas obligatoirement une position unique et tranchée sur la question de la paix. Nous nous sommes en priorité attachés à dégager le discours officiel de la FGTB « nationale » (au travers notamment des congrès et des décisions de Bureau ou de Comité national)¹, tout en faisant état des spécificités remarquables que nous avons rencontrées dans les autres organes. Une étude plus systématique permettrait sans nul doute d'affiner le propos.

Une question jugée secondaire

Les mouvements syndical et pacifiste connaissent leurs premiers balbutiements de manière quasi concomitante (au milieu du XIX^e siècle)² et, parmi les premiers pacifistes, certains mettent en évidence une corrélation entre justice sociale et paix. Pourtant, les interactions entre les deux mouvements ne s'opèrent qu'à partir de l'Entre-deux-guerres et le plus souvent de manière éphémère. Elles sont à l'époque le fait du seul syndicat socialiste, son homologue chrétien restant très frileux sur la question jusque dans l'après-guerre.

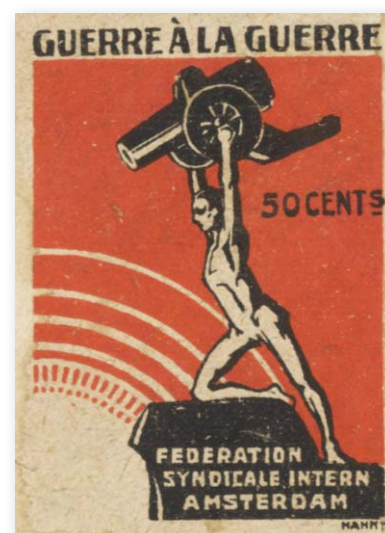
Au cours de ses premières décennies d'existence, le mouvement ouvrier dans son ensemble ne considère pas la question de la paix comme une priorité : l'Association internationale des Travailleurs (AIT)³ dénonce moins la guerre comme un mal en soi, que comme un des fruits de l'impérialisme et du capitalisme et un frein à l'émancipation de la classe ouvrière⁴. L'AIT fait peu à peu siennes les solutions préconisées par les associations pacifistes comme l'arbitrage, l'éducation à la paix et la lutte contre la course à l'armement, mais reste divisée sur l'usage de la grève générale comme moyen d'entraver la guerre (ce qui aboutira d'ailleurs à l'exclusion des anarchistes et de plusieurs organisations syndicales de ses rangs). Cibles d'attaques incessantes du patronat et de la classe politique dominante, les premières structures syndicales socialistes belges et, à partir de 1898, la Commission syndicale du Parti ouvrier et des syndicats indépendants (CS) qui les réunit, portent en priorité leurs efforts sur l'amélioration des conditions de vie et de travail du prolétariat belge. Elles s'intéressent peu à la paix et à l'antimilitarisme qu'elles tiennent pour des questions politiques davantage du ressort du Parti et des Jeunes Gardes socialistes. De plus, en raison du statut de neutralité du pays, la question de la paix semble longtemps peu prégnante⁵.

La guerre de 1914-1918 fait voler en éclat l'Internationale ouvrière : les divers partis socialistes décident de participer à des gouvernements d'union nationale visant à défendre leur patrie respective. Elle mine également les rapports que les syndicats entretenaient au plan international (notamment lors des Conférences syndicales internationales - CSI, depuis 1901). En Belgique, la Commission syndicale (comme d'autres organisations syndicales des pays alliés) estime la confiance rompue avec son homologue allemand qui préside alors l'Internationale syndicale (basée à Berlin) et ne participe pas aux conférences organisées par cette dernière pendant la guerre.

Participation aux campagnes internationales

Le traumatisme de la boucherie de 1914-1918 hante une grande partie de l'Entre-deux-guerres et donne une nouvelle impulsion au combat pacifiste. Créée en 1919 à Amsterdam, la Fédération syndicale internationale (FSI) fonde ses espoirs, comme l'ensemble des associations pacifistes, sur la Société des Nations (SDN) et notamment sur la mise en place en son sein d'un Parlement international du travail, tel que le prévoit le chapitre XIII du traité de Versailles. Ce chapitre, présupposant qu'une justice sociale renforcée sera source de paix, reprend également le programme de revendications ouvrières élaboré par les fédérations syndicales des pays de l'Entente réunies lors de la Conférence de Leeds en 1916. Tandis que les gouvernements retombent rapidement dans leurs dissensions, le mouvement syndical affiche une position plus unie. Animée d'un esprit de réconciliation, la FSI voit la restructuration économique de l'Europe comme un gage de paix. Elle appelle à faire entrer l'Allemagne au sein de la SDN, préconise que le remboursement des dommages de guerre soit pris en charge par les sociétés capitalistes qui ont profité du conflit et réclame, avec force, le désarmement. Une résolution, votée lors de son Congrès international tenu à Rome en 1922, cite la lutte contre le militarisme et la guerre parmi les tâches essentielles d'un syndicat : les travailleurs ont le devoir de s'opposer à toutes les guerres, y compris par le recours à la grève générale⁶.

Les années 1920 et le début des années 1930 sont ponctués d'appels réguliers du POB et/ou de la FSI à mener la « Guerre à la guerre ». La Commission syndicale (CS) participe activement⁷ à ces campagnes par différentes actions : blocage du transport de munitions à destination de la Pologne en 1920⁸, vente de timbres en vue de constituer un fonds international de propagande pour la paix, participation au Congrès international mondial de la Paix de 1922 regroupant 600 délégués à La Haye⁹, publication d'un *Vademecum du propagandiste* en faveur de la paix¹⁰, édition d'une affiche dénonçant l'occupation de la Ruhr en 1923¹¹, vente de cartes, d'insignes et édition d'une affiche en 1924, dénonciation du projet de loi militaire en 1928 qui prévoit une augmentation des dépenses de l'armée¹², meetings inter-frontaliers avec les Pays-Bas et l'Allemagne en 1930-1933¹³... Preuve de son intérêt pour la paix, la CS consacre deux numéros spéciaux de sa revue, *Le Mouvement syndical belge*, à cette revendication (en novembre 1928 et 1934)¹⁴. Progressivement le combat pour la paix se transforme en une lutte contre le fascisme (italien, puis allemand) et l'extrême droite. Elle s'exprime notamment par des prises de position officielles, des manifestations, la création de milices ouvrières¹⁵, un appel au boycott de l'Allemagne nazie (en 1933, malheureusement suivi de peu d'effets)¹⁶ et par des actions de solidarité (notamment financière) avec les organisations syndicales allemandes menacées de disparition ou avec les Républicains espagnols.



« Guerre à la guerre ! », timbre émis par la Fédération syndicale internationale, s.l., [1922 ?]. Coll. IHOES (Seraing).

À la suite de l'échec de la conférence du désarmement de Genève¹⁷, la CS publie une résolution sur cette question lors de son Congrès ordinaire du 28 au 30 juillet 1934¹⁸. L'appel lancé une décennie plus tôt de lutter contre la guerre par tous les moyens, y compris la grève générale (lors du Congrès mondial de la paix à La Haye en 1922), perd cependant sa résonance à mesure que le nationalisme et le patriotisme l'emportent à nouveau sur l'unité des travailleurs. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et l'invasion de la Belgique s'accompagnent de la mise hors la loi des organisations syndicales qui refusent d'adhérer à l'Union des travailleurs manuels et intellectuels (UTMI) à la solde de l'occupant. Nombre d'entre elles poursuivent leurs activités dans la clandestinité.

Guerre froide : un engagement méfiant en faveur de la paix



Une du journal *Syndicats*. Hebdomadaire de la Fédération générale du travail de Belgique, 1^{er} mai 1948. Coll. IHOES (Seraing).

La Libération ne s'accompagne pas, comme aux lendemains de l'Armistice, d'un regain d'intérêt du mouvement syndical pour la paix. Ce dernier est alors en phase de reconstruction. À la suite du refus du syndicat chrétien (CSC) de constituer une organisation syndicale unitaire, la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB) voit le jour en 1945. Elle résulte de la fusion de l'ancien syndicat socialiste (CS) et d'autres formations syndicales de tendances communiste ou anarcho-syndicaliste. Elle constitue désormais une entité séparée du Parti socialiste (qui remplace le POB) dont elle se revendique indépendante (tout en restant proche idéologiquement). Si la FGTB fait preuve de dynamisme dans son appel à la solidarité avec les démocrates espagnols¹⁹, c'est au contraire la réserve qui prévaut en matière de lutte pour la paix, du moins au niveau du Bureau national, car certaines régionales (du Centre, de Liège) réclament une plus grande implication dans le combat pour la paix ou une prise de position claire sur la question du réarmement que les débuts de la guerre froide rendent préoccupante²⁰.

Cette attitude du Bureau national s'explique en partie par la méfiance envers les communistes qui constituent alors le fer de lance du mouvement pacifiste en Belgique, mais que leurs détracteurs accusent d'être manipulés par Moscou. Rappelons au passage qu'aux lendemains de la Libération, le Parti communiste de Belgique connaît un développement important. Associés à la plupart des gouvernements de l'immédiat après-guerre, les communistes quittent le pouvoir en mars 1947. L'influence américaine

croissante dans la politique occidentale (qui se manifeste notamment via le plan Marshall) constitue l'un des principaux points de discordance avec les socialistes et notamment avec le ministre des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, anti-communiste notoire et fervent atlantiste²¹. Au sein de la FGTB, l'influence communiste est progressivement étouffée et aboutit même au renvoi, en 1948, de tous les communistes des instances dirigeantes²². Une même fracture apparaît, à la fin des années 1940, au sein du mouvement syndical international entre une mouvance communiste opposée au plan Marshall et une mouvance social-démocrate qui y est favorable. Celle-ci crée en 1949 la Confédération internationale des Syndicats libres (CISL), dont le premier président est Paul Finet, secrétaire général de la FGTB.

En septembre 1950, le comité national de la FGTB s'oppose avec virulence à l'Appel de Stockholm, pétition en faveur de l'interdiction de l'arme atomique lancée en mars 1950 par le Conseil mondial de la Paix (d'obédience communiste)²³ : l'Appel est qualifié de « parodie dangereuse », mais le comité rappelle qu'il soutient toute initiative en faveur d'un désarmement général simultané et contrôlé et charge le Bureau de la FGTB de proposer à la CISL l'organisation d'une vaste campagne en faveur de la paix avec pour mots d'ordre : le désarmement complet, le droit des peuples à l'autodétermination et la dénonciation de toute agression²⁴. En réaction à l'invasion soviétique de la Hongrie en 1956, la FGTB appellera à suspendre le travail quelques minutes, le 8 novembre, et adressera une résolution au CISL et au secrétaire général de l'ONU réclamant que les Nations Unies soient dotées de moyens capables de faire respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'empêcher tout recours à la force pour résoudre les conflits internationaux²⁵.

La méfiance ne se manifeste pas qu'envers les seuls communistes : certains jugent la Confédération internationale des Syndicats libres trop proche des intérêts américains. À plusieurs reprises, le Bureau national de la FGTB évoque la nécessité de mieux préciser ses orientations en matière de politique internationale. Dans les faits, pourtant, le syndicat met un certain temps à prendre le problème à bras le corps. Dans une note adressée fin février 1951 au secrétariat et au Bureau national, Robert Moreau, le secrétaire de la Régionale de Charleroi, insiste sur la nécessité pour la FGTB de se positionner rapidement sur « les problèmes qui commencent à inquiéter sérieusement les masses ouvrières » (à savoir la prolongation du service militaire, le réarmement de l'Allemagne et la situation internationale)²⁶. Lors du Congrès statutaire des 19-21 mai 1951, Georges Debunne de la CGSP²⁷ déclare pour sa part que « le rôle historique qui doit être dévolu à la C.I.S.L. – et, à son défaut, à la F.G.T.B. – est d'établir un programme de paix qui ne tienne compte ni de la "Pax americana" ni de la "Pax Sovietica", mais bien de la paix des peuples, de la volonté de paix des ouvriers. »²⁸

Un mois plus tôt, le Comité national de la FGTB avait renvoyé dos à dos l'URSS, coupable de diverses tentatives violentes visant à élargir son champ d'influence, et certains cercles capitalistes qui, sous prétexte de cette situation, cultivent une « psychose de la guerre »²⁹. Sur base de cette analyse, la FGTB mène une campagne active au niveau national contre l'augmentation du service militaire à 24 mois. La mesure est préconisée par le gouvernement Pholien (catholique homogène) pour permettre à la Belgique de remplir ses engagements au niveau militaire (souscrits dans le cadre du Pacte de Bruxelles en mars 1948 et du Traité de l'Atlantique-Nord en avril 1949). Si le syndicat socialiste se montre fervent défenseur de l'unification européenne au niveau économique et social, facteur selon lui de paix³⁰, il dénonce le caractère « dictatorial » et « excessif » des mesures militaires du gouvernement et marque son opposition à l'implication de la classe ouvrière dans une guerre d'agression. La FGTB prend part à la campagne de sensibilisation menée par l'Action commune : des articles réguliers paraissent dans la presse syndicale, une pétition est lancée et des manifestations organisées dans les diverses régions du pays. Celle de Bruxelles, le 9 août 1952, coïncide avec une grève de 24 heures³¹. Prise aux lendemains de la mobilisation, la décision du gouvernement de ramener la durée du service militaire à 21 mois ne rencontre pas l'assentiment du syndicat qui publie une lettre ouverte au gouvernement réclamant un service militaire minimum.

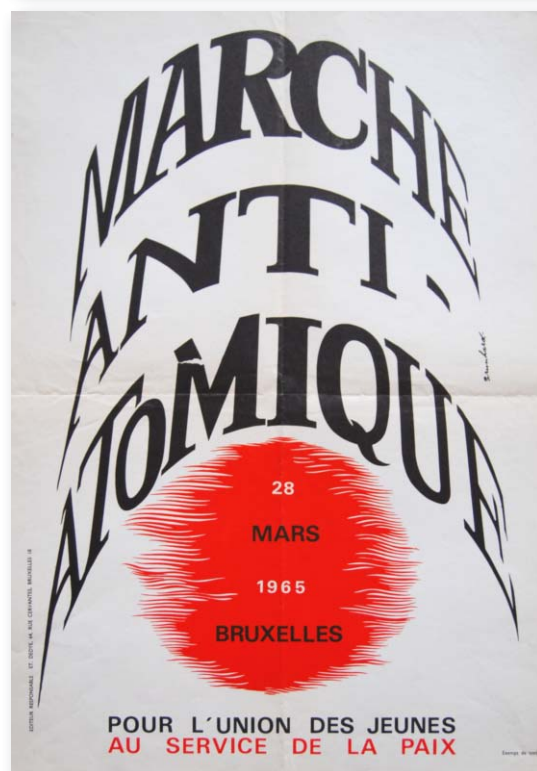
La composition gouvernementale n'est évidemment pas étrangère à cette implication plus marquée de la FGTB sur le plan de la paix. Mais elle n'en constitue sans doute pas la seule explication. Il s'agit également de ne pas laisser cette question aux seuls communistes. Dans la note évoquée ci-dessus, R. Moreau concluait : « Le manque de précisions sur la position du mouvement syndical laisse nos camarades désarmés devant une propagande communiste effrénée qui, elle, veut une paix à sens unique. »³² C'est également un des arguments décisifs que développe André Renard lors du Bureau du 15 juillet 1952³³ chargé de se prononcer sur l'invitation lancée par le Français Léon Jouhaux³⁴ à la FGTB de rejoindre son mouvement universel pour la paix, « Démocratie Combattante »³⁵.

Les années 1960 : une implication renforcée, mais mûrement réfléchie

Au début des années 1960, le mouvement pacifiste en Belgique trouve un nouvel élan autour de l'opposition à l'arme atomique. Après la crise cubaine, l'heure est à la détente entre les blocs soviétique et américain. Un nombre croissant de citoyens, toutes obédiences confondues, s'ouvre au combat pour la paix, entraînant un regain de popularité de ce dernier. De nouveaux organismes s'y impliquent : ONG, mouvements de jeunesse, groupes environnementaux et écologistes, mouvement ouvrier chrétien³⁶... La question de la paix s'invite régulièrement à l'ordre du jour des réunions et congrès de la FGTB et celle-ci participe, désormais aux côtés des organisations chrétiennes, à diverses initiatives contre l'arme atomique : Mouvement du 8 mai et marches antiatomiques (organisées entre autres par les jeunes FGTB)³⁷. Cette implication dans le mouvement pacifiste est pourtant, dans le chef de la FGTB nationale, moins spontanée qu'il n'y paraît : les invitations à participer sont longuement soupesées au Bureau et la décision n'est acquise le plus souvent que grâce à la conviction déployée par l'un ou l'autre de ses membres : Georges Debunne, Jacques Yerna³⁸...

Signe du regain d'intérêt qu'elle suscite, la question de la paix est abordée en tant que telle dans les trois Congrès statutaires suivants (décembre 1962, décembre 1965 et avril 1968). Y sont réaffirmées les déclarations de principe de portée générale, mais d'implication concrète réduite (nécessité d'un désarmement général, simultané et contrôlé ; importance de la négociation comme moyen de résoudre les conflits internationaux ; nécessité de lutter contre la pauvreté, la faim et la tyrannie ; importance de la consolidation de l'ONU). Il convient d'ailleurs de souligner la frilosité de la résolution adoptée lors du Congrès statutaire des 16-19 décembre 1965 par rapport à la situation au Vietnam : la FGTB se contente de mettre en évidence l'importance des négociations sans condamnation ferme de l'intervention américaine³⁹. Un mois plus tôt, la Centrale des Métallurgistes de Belgique avait adopté une attitude plus tranchée en appelant à ce que cesse « cette tuerie ignominieuse »⁴⁰. Le Bureau de la FGTB attendra pour sa part fin février 1968 pour publier un communiqué appelant les États-Unis à cesser les « bombardements sur le Nord-Vietnam, condition préalable à toute négociation à laquelle le F.N.L. doit être associé »⁴¹. Trois jours plus tôt, il avait pourtant refusé de lancer un appel à la participation massive des travailleurs à la manifestation du 2 mars contre la guerre du Vietnam. Dans le même temps, la revue *Syndicat* renonçait à publier un article rédigé par Jacques Yerna sur la situation dans ce pays. La résolution adoptée lors du Congrès statutaire de 1968 est à nouveau un bijou de diplomatie : elle « rejette le recours à la force pour régler les litiges entre les États, [...] se réjouit des efforts déployés en vue de faire commencer des pourparlers directs entre les belligérants au Vietnam et estime que de tels pourparlers constituent le seul moyen efficace pour aboutir à une solution durable du conflit d'Extrême-Orient ». Elle souhaite en outre « une solution rapide, dans le respect du droit du peuple vietnamien à disposer de lui-même, et orientée dans le sens d'une neutralisation militaire du Vietnam, voire du Sud-Est asiatique »⁴².

En 1973, la FGTB créera un fonds de solidarité en faveur du Vietnam⁴³. La solidarité internationale se manifeste, dans le courant des années 1970 et 1980, également envers les peuples victimes d'agression (ex. : en Palestine) ou luttant pour la démocratie (au Chili, en Uruguay, en Argentine, en Espagne, au Portugal, en Afrique du Sud, etc.).



EN HAUT :
« Paix. Stop à 11 heures. 8 mai 1964. Vigilance », affiche publiée par le Mouvement du 8 mai, s.l., 1964.
Coll. IHOES (Seraing).

EN BAS :
« Marche anti-atomique. Pour l'union des jeunes au service de la paix », affiche du Comité national de la marche anti-atomique, [Bruxelles], 1965.
Coll. IHOES (Seraing).

Les services publics et la régionale de Liège en première ligne du combat pour la paix

La Centrale des Métallurgistes n'est pas seule à faire preuve de plus de détermination que la FGTB nationale dans son engagement pacifiste. C'est le cas également de la Centrale générale des services publics et de la régionale de Liège.

Dès les années 1950 (et sans doute sous l'impulsion de son président de l'époque, Georges Debonne), la CGSP se montre très concernée par la question : pendant plus de trois décennies, la plupart de ses congrès statutaires adoptent une résolution sur la paix⁴⁴ et celle-ci ouvre régulièrement le volume consacré aux « Perspectives d'avenir », devenant ainsi une sorte de préalable à toute autre question. La résolution de 1961, réclamant le désarmement et rappelant la nécessité de ne pas négliger les peuples plus défavorisés, sera par exemple transmise au ministre des Affaires étrangères P.-H. Spaak, au président Kennedy et à ses homologues russe (Kroutchev) et chinois (Mao), ainsi qu'au secrétaire général de l'ONU et à divers chefs de gouvernements⁴⁵. Par ailleurs, il n'est pas rare que les rapports moraux de cette époque comportent un chapitre complet consacré aux activités déployées par la CGSP en matière de paix. La Centrale participe notamment de manière active aux actions du Mouvement du 8 mai.

Tout aussi remarquable est l'implication dans le combat pour la paix de la régionale de Liège : les représentants syndicaux y semblent moins réticents à œuvrer main dans la main avec les communistes. Créée en 1949 par René Klutz (communiste, secrétaire national du secteur enseignement de la CGSP et militant du Conseil mondial de la paix), la section liégeoise de l'Union belge pour la défense de la paix (UBDP) se caractérise par ses liens forts avec la mutualité socialiste et surtout avec la FGTB⁴⁶. Ainsi par exemple, au cours des années 1960, la régionale de Liège initie une pétition contre le réarmement au sein des usines liégeoises et elle joue un rôle important en matière de promotion des marches anti-atomiques (les délégations syndicales servant de relais pour l'inscription des travailleurs).

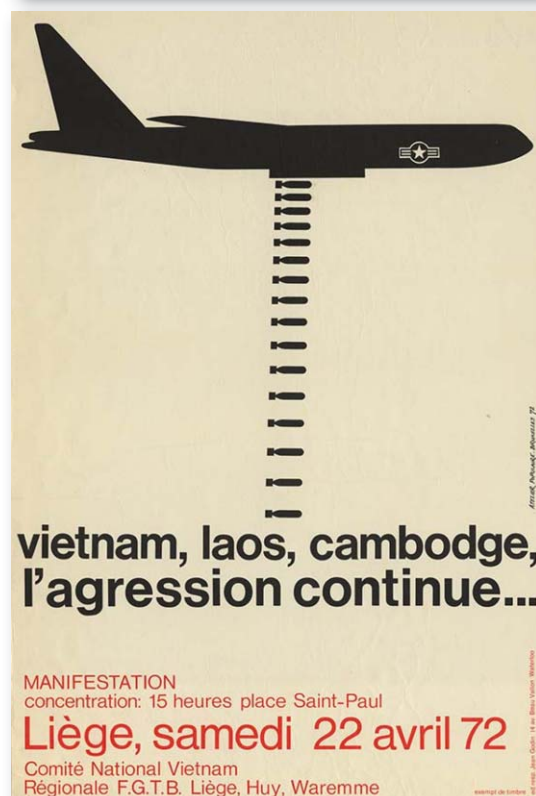
Le 4 décembre 1965, se constitue le Rassemblement liégeois pour la Paix au Vietnam. Ce groupement pluraliste d'une cinquantaine d'associations entend intensifier le débat autour de ce conflit et a pour « moteurs » Raymond Latin (secrétaire général de la Fédération des métallurgistes de Liège puis de la Centrale des métallurgistes)⁴⁷ et Jean Verjans (secrétaire de la fédération liégeoise du Mouvement ouvrier chrétien). La FGTB locale, qui lors de son congrès statutaire d'octobre⁴⁸ s'était prononcée clairement contre ce conflit, s'implique beaucoup dans cette association⁴⁹ et mène de nombreuses initiatives en front commun avec le MOC (et plus tard, avec la CSC). Ainsi par exemple, Latin impulse une « manifestation des trois nations » à Aix-la-Chapelle (le 3 septembre 1966) qui réunit des milliers de travailleurs wallons (dont 300 Liégeois), hollandais et allemands. Contrairement à ce qui se passe au niveau national, la régionale de Liège invite tous ses affiliés à participer à la manifestation du 2 mars 1968 contre la guerre du Vietnam⁵⁰. Le 17 juin 1969, l'association, qui s'est entre-temps ouverte à d'autres problématiques (antifascisme, tiers-monde...), prend le nom plus générique de Rassemblement liégeois pour la Paix (RLP). Sans se détourner du combat pacifiste, son action s'oriente peu à peu vers les questions de développement, de démocratie et de lutte contre les exclusions que le RLP considère comme intrinsèquement liées.

EN HAUT : « Pour des syndicats actifs dans la lutte pour la paix », une du périodique *Paix par tous et pour tous*. Mensuel des militants liégeois de la paix, n°7, août 1970.

Coll. IHOES (Seraing).

EN BAS : « Vietnam, Laos, Cambodge, l'agression continue... », affiche conçue par Roland Denaeyer et publiée par le Comité national Vietnam et la FGTB Liège-Huy-Waremme, Waterloo, 1972.

Coll. IHOES (Seraing).





« Non au nouveau plan V.D.B. À l'armée de métier. À la militarisation de la société », affiche éditée par le Comité national d'action pour la paix et le développement (CNAPD), Bruxelles, [197?]. Coll. IHOES (Seraing).

Au début des années 1970, le RLP s'associe au vaste mouvement dénonçant le projet de réforme de l'armée porté par le ministre de la Défense nationale, le PSC Paul Vanden Boeynants⁵¹. À cette occasion, il mène une campagne d'information (conférence, brochure⁵², etc.) et organise une manifestation le 8 mai 1974 contre « l'armée de métier et la Belgique des militaires ». En front commun, FGTB et CSC éditent pour l'occasion un tract en 60 000 exemplaires. La FGTB liégeoise, qui consacre de nombreux articles au plan VDB dans son organe *Combat*, adresse une circulaire spéciale à tous ses adhérents les invitant à se joindre à cette action. Elle figure également en bonne place parmi les 1 500 signataires de l'appel lancé en 1977 par le RLP au gouvernement belge réclamant qu'il intervienne dans toutes les instances internationales en faveur de l'interdiction de nouvelles armes de destruction massive, du désarmement général, équilibré et contrôlé et de l'approfondissement de la détente internationale.

Pluralistes, le RLP et la section liégeoise de l'UBDP (rebaptisée Union liégeoise pour la Défense de la Paix – ULDP – en 1985 après scission de l'UBDP) œuvrent souvent de concert avec d'autres organisations locales, notamment chrétiennes (Pax Christi, et surtout, le Mouvement chrétien pour la paix). Ainsi, le mouvement pacifiste constitue l'un des terrains où tente de se construire un front de gauche. Il demeurera un lieu de rassemblement des progressistes jusque dans les années 1980, même après l'avortement des tentatives de rapprochement aux niveaux politique et syndical⁵³.

La FGTB : un acteur de premier plan dans la lutte contre les missiles...

Les années 1980 constituent l'âge d'or de la lutte pacifiste en Belgique, dans un contexte de tensions internationales accrues consécutives au déploiement de missiles soviétiques à moyenne portée et à la décision de l'OTAN d'installer des missiles nucléaires américains sur le sol européen (dont seize sur la base militaire de Florennes en Belgique). L'heure n'est plus aux divisions idéologiques⁵⁴, d'autant qu'une très large frange de la population craint que les deux superpuissances (renvoyées dos à dos dans leur folie de l'armement) ne déclenchent une troisième guerre mondiale sur le territoire européen. Orchestrée du côté francophone par le Comité national d'action pour la paix et le développement (CNAPD) qui regroupe de nombreuses associations de toutes tendances, la mobilisation contre les missiles connaît une ampleur sans précédent dans notre pays et bénéficie du soutien rapide de la FGTB et de son président André Vanden Broucke. Ce dernier avait marqué à plusieurs reprises son engagement en faveur de la paix lors de congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) ou de la Confédération européenne des syndicats (CES). Lors de son congrès statutaire de 1981, la FGTB adopte la résolution « Pour la paix ». Elle s'y oppose à la bombe à neutron, ainsi qu'au déploiement des missiles SS20 soviétiques et *Pershing Cruise* américains tout en réclamant la création d'une zone dénucléarisée en Europe⁵⁵. La FGTB dans son ensemble participe activement aux diverses campagnes et manifestations contre les missiles (notamment en 1981, 1983 et 1985). Lors du lancement de l'action de 1983, elle rencontre les organisateurs (CNAPD, du côté francophone ; Vlaams Aktiekomitee tegen Atoomwapens – VAKA – et Overlegcentrum voor de Vrede – OCV – du côté néerlandophone) pour discuter des mots d'ordre de la manifestation et obtient l'appui total du Bureau. Elle assure une très large publicité à l'événement en publiant son propre matériel de campagne (affiche et autocollant « F.G.T.B. Pour la paix et l'emploi. Tous à Bruxelles le 23 octobre 1983 », banderole portant le slogan « La F.G.T.B. sera là / Het A.B.V.V. zal er zijn ») et en relayant l'information tout au long du mois d'octobre dans son périodique *Syndicats*. Tous les affiliés sont appelés à manifester. Des bus sont affrétés, ainsi que des trains spéciaux pour rejoindre (gratuitement) Bruxelles⁵⁶.

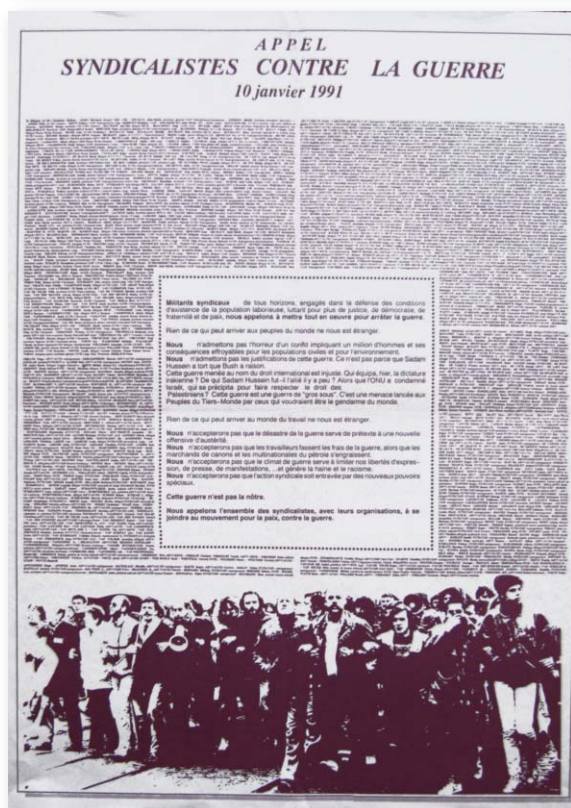


Les autres structures du syndicat socialiste ne sont pas en reste : la Centrale des métallurgistes de Belgique publie un numéro spécial *CMB Inform* : « Faire la guerre à la guerre », tandis que les Jeunes FGTB éditent du matériel à destination spécifique de leurs affiliés⁵⁷. En tête de la manifestation du 23 octobre 1983 qui regroupe quelque 400 000 personnes, figurent plusieurs personnalités de l'organe directionnel de la FGTB : le secrétaire national Henri Carpentier, le président de la CES Georges Debunne et le président André Vanden Broucke⁵⁸. Ce dernier signe l'article « Le combat pour la paix, un combat syndical » qui paraît dans *Syndicats*, le 5 novembre suivant. Il y dresse le constat qu'« Il faut joindre la lutte pour la paix à la lutte syndicale » et lance un appel « à un quart d'heure d'arrêt pour la paix » le 8 novembre, date à laquelle un débat parlementaire doit avoir lieu sur les armes nucléaires. En 1985, la FGTB appelle à nouveau ses affiliés à une manifestation à Bruxelles. Le transport (train, bus) est pris en charge contre paiement cette fois d'une petite participation aux frais (achat d'un autocollant). La manifestation du 17 mars réunit quelque 150 000 personnes, alors que peu de jours auparavant, le gouvernement Martens V (social-chrétien/libéral) a marqué son accord sur le déploiement des missiles à Florennes⁵⁹.

... et du processus de paix au Moyen-Orient

La chute du mur en 1989 et la disparition du monde bipolaire qui avait prévalu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, changent singulièrement la donne en matière de pacifisme. L'attention se porte désormais sur les guerres menées par les États-Unis (et ses alliés occidentaux) au nom de la démocratie, mais qui servent en réalité des intérêts économiques et/ou géopolitiques. Lors de la guerre du Golfe (1991), le Bureau de la FGTB publie un communiqué appelant à ce qu'une solution rapide soit trouvée et que l'ensemble des résolutions des Nations Unies relatives au Moyen-Orient soient enfin appliquées⁶⁰, tandis que l'appel « Syndicalistes contre la guerre » réunit quelque 1 200 « signataires FGTB » de toutes les régions du pays et de tous les secteurs. Depuis, le syndicat n'a pas manqué de marquer régulièrement sa désapprobation envers les interventions occidentales au Moyen-Orient : avec la résolution « Guerre contre le terrorisme et lutte pour la paix et le développement »⁶¹ et la manifestation dénonçant les bombardements en Afghanistan (2001), la motion de la FGTB wallonne et le nouvel appel syndical contre la guerre d'Irak (2001-2003)⁶², ou plus récemment, la participation à la plateforme *Help Syria*⁶³.

Ces diverses interventions militaires menées par les forces occidentales (et dénoncées par la FGTB) entraînent un profond bouleversement de la situation géopolitique dans cette région du monde⁶⁴ et (re)mettent à chaque fois en évidence de manière flagrante l'occupation de la Palestine par Israël, dénoncée dès les années 1970 par l'ULDP et le RLP, et jamais réglée malgré les nombreuses condamnations de l'ONU. Après la question du désarmement, le soutien au peuple palestinien est sans doute l'un des engagements dans lesquels la FGTB, dans son ensemble, s'est illustrée avec le plus de constance. Citons parmi de très nombreux exemples les missions menées par la CGSP Enseignement en 1991⁶⁵; diverses résolutions lors de congrès⁶⁶; l'édition de brochures *La paix maintenant*⁶⁷ et *Travailler sous l'occupation israélienne*⁶⁸; la participation à la rencontre co-organisée à Bruxelles par l'Initiative syndicale européenne pour la justice en Palestine et la Centrale générale FGTB en 2016⁶⁹, etc.



EN HAUT :
« FGTB. Bruxelles, 17 mars 1985 », tract édité par la FGTB Liège-Huy-Waremme dans le cadre de la lutte contre les missiles, Liège, 1985.
Coll. IHOES (Seraing).

EN BAS :
« Appel Syndicalistes contre la guerre. 10 janvier 1991 », affiche contre la guerre en Irak, s.l., 1991.
Coll. IHOES (Seraing).

Diversification du combat pacifiste

La paix étant intrinsèquement liée à des enjeux divers (rapports Nord-Sud, droits de l'homme...), sa poursuite s'incarne dans de multiples combats que la FGTB investit dès la fin des années 1970. Parmi ceux-ci figurent la lutte contre le racisme et la xénophobie ou la défense des droits des immigrés et des réfugiés. Par ailleurs, la FGTB poursuit son action contre la course à l'armement et milite en faveur du développement durable Nord-Sud (« La solidarité par la paix et le développement »⁷⁰, participation à la manifestation pour la paix à Bruxelles du 16 avril 1989...).

Dans les années 1990, la tendance vers une diversification de la lutte pour la paix se renforce encore. L'approche de la paix passe alors par la lutte contre l'extrême droite ou la défense du droit d'asile. La FGTB initie (ou participe à) diverses actions : manifestation « Pour la démocratie et la tolérance, contre les exclusions et le racisme » ; campagnes « Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi » ou « Nuit blanche contre listes noires » (initiées par la régionale de Liège)...



« Avec l'extrême-droite, la cible c'est toi », affiche publiée dans le cadre de la campagne menée par l'asbl La Cible, l'asbl Vlaams belang contre l'extrême droite et la FGTB Liège-Huy-Waremme, [Liège, 2005].
Coll. IHOES (Seraing).

De même, le syndicat socialiste occupe une place importante dans le mouvement altermondialiste dans lequel se fond peu à peu le mouvement pacifiste. Fidèle à l'idée que les inégalités et l'exclusion sociale sont sources de conflit et que seule une répartition équitable des richesses mondiales peut garantir une paix durable, ce syndicat mène divers projets en vue de favoriser : le dialogue social (au Congo, au Panama...), la mise en place de syndicats (au Panama, en Bosnie, en Macédoine, dans le Tiers Monde...) ou l'emploi (dans les Balkans, en Roumanie). Comme par le passé, il manifeste son soutien aux syndicalistes mis en danger par les conflits guerriers (dans la bande de Gaza, en Iran, au Honduras...).

C'est dans ce type d'engagements globalisés et « de terrain » qui rejoignent davantage ses préoccupations directes (puisqu'orienté vers le dialogue social et la solidarité internationale avec d'autres syndicats) que s'incarne aujourd'hui l'essentiel de l'engagement de la FGTB en faveur de la paix. Cela ne l'empêche cependant pas de continuer à s'associer aux campagnes initiées au niveau international (appel aux centrales et aux régionales à participer à l'action « Stop Bush » à l'occasion de la venue du président américain à Bruxelles en 2005⁷¹, soutien à l'action « Maires pour la paix »⁷² et pétition de la CSI contre les armes nucléaires en 2009) ou au niveau national (manifestation contre la politique guerrière de l'Europe en 2010 ; plate-forme contre l'achat des avions de chasse F16, rejointe par la Vlaams ABVV, les Jeunes FGTB et la régionale du Hainaut). Par ailleurs, elle apporte son soutien à la mise en place de projets culturels promouvant la paix (installations artistiques, expositions, etc.)

Pacifisme et syndicalisme : un mariage de raison ?

À l'issue de ce bref aperçu des rapports entretenus entre les mouvements de la paix et la FGTB, on peut dresser une série de constats.

En Belgique, la convergence entre les deux mouvements s'est essentiellement produite à deux moments spécifiques : dans l'Entre-deux-guerres (en réaction aux horreurs de 1914-1918) et au début des années 1980 (lors de la lutte contre les missiles). Au cours de ces deux périodes, le syndicat socialiste (aux côtés du parti socialiste) a joué un rôle fédérateur dans le mouvement de la paix et a initié, ou participé massivement à, diverses actions. Il concourt ainsi à la sensibilisation d'une large frange de la population à la question de la paix.

Et pourtant, force est de constater que les espoirs fondés sur l'union de tous les travailleurs comme rempart efficace contre la guerre ont été en grande partie déçus : pas plus que les partis politiques, les syndicats n'ont été capables de faire front lors de l'éclatement des deux conflits mondiaux. On note ainsi que le mouvement de la paix apparaît « plus internationaliste dans les faits que le mouvement syndical »⁷³. De même, dans ses positions en matière de paix, le syndicat socialiste (en tout cas une partie importante de celui-ci) a éprouvé des difficultés à faire abstraction de ses positions politiques : l'anticommunisme de certains de ses dirigeants a longtemps constitué un frein à son engagement.

Si l'implication de la FGTB dans le combat en faveur de la paix est réel, il n'a que ponctuellement découlé d'une initiative propre, mais est plutôt venu renforcer les actions décidées par d'autres. Est-ce dû au fait que, comme le faisait remarquer Jacques Yerna à la fin des années 1990, les syndicats « s'intéressent peu à l'international, et donc à la paix » et qu'ils considèrent souvent celle-ci comme un passe-temps personnel de certains de leurs représentants ?⁷⁴ En effet, en dehors des deux périodes évoquées précédemment, il semble que l'engagement pacifiste de la FGTB a le plus souvent procédé moins d'une volonté interne que de la détermination de certains de ses dirigeants sensibles à la question. À cet égard, il convient de relever le rôle de la régionale de Liège qui, depuis près de 70 ans, a livré de nombreux pacifistes convaincus qui ont œuvré à conscientiser un large public à la paix.

Aujourd'hui, le mouvement pour la paix a perdu de sa popularité et bien que le syndicat socialiste s'associe encore de manière régulière à des campagnes ponctuelles, son combat pour la paix se traduit désormais essentiellement dans son action en faveur de la justice sociale (en Belgique, mais aussi à l'étranger). Fidèle à l'idée que les inégalités et l'exclusion sont facteurs de conflit, la FGTB continue ainsi au quotidien à « Joindre la lutte pour la paix à la lutte syndicale », selon l'appel lancé par André Vanden Broucke.

Pour citer cet article

Ludo Bettens, « Le combat pour la paix, un combat syndical ? Les relations contrastées entre le mouvement pacifiste et le syndicat socialiste », Analyse de l'IHOES, n° 174, 23 novembre 2017, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse174.pdf.

¹ L'essentiel des sources consultées pour cet article sont conservées à l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale, à l'exception des procès-verbaux des réunions du Bureau et du Comité national de la FGTB, ainsi que des notes y afférentes qui ont été consultés en ligne sur le site de l'AMSAB-ISG (<https://www.amsab.be/collectie/digitale-bronnen>).

² Pour plus d'informations sur l'histoire du pacifisme en Belgique, voir : « Et si on osait la paix ? Le pacifisme en Belgique d'hier à aujourd'hui », *Bulletin des musées de la Ville de Liège*, hors-série n° 36, novembre 2015, 39 p.

³ Créée en septembre 1864 à Londres, l'AIT regroupe les travailleurs de plusieurs pays industrialisés d'Europe avec pour objectif de soutenir et coordonner le développement du mouvement ouvrier en réponse aux problèmes issus de la récente industrialisation.

⁴ *Le Manifeste du Parti communiste* fait de la suppression des classes le préalable à l'éclosion de la paix : « Du jour où tombe l'antagonisme des classes à l'intérieur de la nation, tombe également l'hostilité des nations entre elles. ». Voir : Karl Marx et Friedrich Engels, *Le Manifeste du Parti communiste* (1848), traduction de Laura Lafargue, 1883,

[En ligne] https://www.ucc.ie/archive/hdsp/Literature_collection/Manifest_French.pdf, p. 22.

Lorsqu'en 1867 la Ligue de la Paix et de la Liberté organise à Genève un congrès de la Paix (en réaction aux tensions entre la France et la Prusse), Marx prône que l'AIT n'y soit pas représentée officiellement, mais que ses membres y assistent à titre individuel. Pour lui, l'alliance avec le mouvement pacifiste qu'il qualifie de « bourgeois » n'est envisageable que si l'AIT, préservant son indépendance de classe, aborde les questions de guerre et de paix dans une perspective de révolution prolétarienne. Discours de Karl Marx du 13 août 1867 (traduction anglaise), *Marx/Engels collected works*, Vol. 20, p. 426, [En ligne] <https://www.marxists.org/archive/marx/iwma/documents/1867/peace-league-speech.htm>.

⁵ Nadine Lubelski-Bernard, *Les mouvements et les idéologies pacifistes en Belgique 1830-1914*, thèse de doctorat, Bruxelles, ULB, 1977, p. 163-204.

⁶ Syndicale Kommissie van België, *Jaarverslag voor 1921. Het XXI^e Syndikaal Kongres van 15, 16 en 17 juli 1922 aangeboden*, Bruxelles, Lucifer, [1922], p. 109-113.

⁷ Le dynamisme déployé par la CS en matière de paix et l'empressement avec lequel elle suit les mots d'ordre de la FSI s'explique sans doute en partie du fait que Cornelius Mertens, secrétaire général au sein de son Bureau est l'un des deux vice-présidents de la FSI (l'autre étant le Français Léon Jouhaux).

⁸ Syndicale Kommissie van België, *Jaarverslag voor 1921, op. cit.*, p. 117-118.

⁹ Ce Congrès s'achève avec le vote de cinq résolutions (« L'Action syndicale », « L'Action politique », « L'Education », « L'Action pacifiste » et « L'occupation de la Ruhr »). Elles rappellent que la guerre affaiblit le prolétariat et non le capitalisme et prônent l'union syndicale au niveau international contre la classe dominante. Elles pointent comme moyens de faire émerger la paix : la fraternisation, l'éducation (le rôle des femmes dans l'éducation à la paix, la réforme de l'enseignement de l'histoire, l'égalité des enfants vis-à-vis du droit à l'éducation, le contrôle des manuels et bibliothèques pour éradiquer le chauvinisme...) et un contrôle plus sévère de la presse. Elles appellent à un contrôle public sur l'industrie de l'armement (avec la collaboration des organisations ouvrières) et à la transformation de celle-ci en entreprises œuvrant pour la paix, ainsi qu'au recours à la grève générale et au boycott pour écarter toute menace de guerre. C. Mertens, « Le Mouvement syndical international », *Les Cahiers de la Commission syndicale de Belgique*, n° 3, mai 1923, p. 27.

¹⁰ Commission syndicale de Belgique, *Vademecum du propagandiste pour les mois d'octobre-novembre 1922*, Bruxelles, Lucifer, 1922, 32 p. Notons à cet égard que bien qu'elle prône l'unité du monde syndical, la brochure égratigne au passage les communistes facteurs de division et les « syndicats jaunes » chrétiens.

¹¹ Commission syndicale de Belgique, *Rapport annuel pour 1923*, Bruxelles, Lucifer, s.d., p. 150.

¹² « Le Syndicat National contre le projet de loi militaire », *Le Mouvement syndical belge. Organe officiel de la Commission syndicale de Belgique*, n° 8, 20 août 1928, p. 241.

¹³ Commission syndicale de Belgique, *Rapport moral et financier pour les années 1934 et 1935*, Bruxelles, Lucifer, s.d., p. 157-158.

¹⁴ *Le Mouvement syndical belge. Organe officiel de la Commission syndicale de Belgique*, n° 11, 10 novembre 1928 et n° 11, 20 novembre 1934.

- ¹⁵ En 1926, sont créées les milices de défense ouvrière. Ces formations à l'allure paramilitaire étaient destinées à défendre les meetings et manifestations du POB contre la Légion nationale et autres groupes fascistes (mais aussi contre les communistes). Elles ont été dissoutes par la loi du 29 juillet 1934 sur l'interdiction des milices privées et intégrées au sein des Jeunes Gardes socialistes (JGS).
- ¹⁶ Commission syndicale de Belgique, *Rapport moral et financier pour les années 1934 et 1935*, op.cit., p. 157-159.
- ¹⁷ Cette conférence est convoquée à l'initiative de la Société des Nations. Elle se déroule de 1932 à 1934, avec le soutien des États-Unis et de l'URSS. Les négociations n'aboutissent cependant à aucun accord, notamment en raison du retrait de l'Allemagne de la conférence en 1933 et de son réarmement, l'année suivante.
- ¹⁸ Commission syndicale de Belgique, *XXIX^e Congrès syndical tenu les 28, 29 et 30 juillet 1934 à la Maison du Peuple de Bruxelles. Compte-rendu sténographique*, Bruxelles, L'Églantine, 1934, p. 165-166.
- ¹⁹ La FGTB enjoint ses centrales et sections régionales de participer à une action de solidarité via des campagnes de propagande, la vente de timbres et le versement d'un subside de soutien à l'action illégale en Espagne. Voir : « Procès-verbal du Bureau national de la FGTB », 20 mai 1947.
- ²⁰ « Procès-verbaux du Bureau national de la FGTB », 30 novembre 1948, 11 janvier 1949 et 29 août 1950.
- ²¹ Paul-Henri Spaak sera président de l'Assemblée générale des Nations Unies à partir de janvier 1946 et secrétaire général de l'Otan de 1947 à son décès en 1961.
- ²² Sur cette question, voir : Adrian Thomas, « “Une telle indifférence” : la présence communiste dans les entreprises belges de l'après-guerre (1945-1948) », Analyse de l'IHOES, n° 155, 7 avril 2016, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse155.pdf.
- ²³ Diffusé en Belgique par l'Union belge pour la défense de la paix (UBDP), l'Appel de Stockholm récoltera plus de 300 000 signatures dans notre pays.
- ²⁴ « Comité national de la FGTB, 12 septembre 1950 », in *Congrès statutaire 14-15-16 novembre 1953*, [Bruxelles], s.d., p. 43-44.
- ²⁵ C'est à l'instigation d'André Renard que cette résolution, dirigée à l'origine uniquement contre l'invasion soviétique en Hongrie, prend une tournure plus générale et inclut la guerre menée en Égypte (par la France, le Royaume-Uni et Israël) en réponse à la nationalisation par cette dernière du Canal de Suez. Voir : « Procès-verbal du Bureau national de la FGTB », 6 novembre 1956.
- ²⁶ « Note 51/00 A23/23 » du 23 février 1951 adressée au secrétariat et au Bureau national.
- ²⁷ Président de la Centrale générale des services publics de 1949 à 1968, Georges Debunne s'implique beaucoup dans le combat contre l'arme atomique, notamment en faisant partie du noyau organisateur du Mouvement du 8 mai. Voir : « Interview de Georges Debunne », in Interrégionale de la FGTB de Bruxelles, *Liberté et tolérance*, s.l., s.d., [2003], p. 7, [En ligne] <http://www.fgtbbruxelles.be/wp-content/uploads/2016/12/2003-03-Libert%C3%A9-et-tol%C3%A9rance.pdf>.
- ²⁸ FGTB, *Congrès statutaire 19-20-21 mai 1951. Rapport sténographique*, [Bruxelles], s.d., p. 44.
- ²⁹ « Comité national de la FGTB, 18 avril 1951 », in *Congrès statutaire, 14-15-16 novembre 1953*, op. cit., p. 49-50.
- ³⁰ Cette position, déjà évoquée lors du Comité national du 18 avril 1951, sera développée lors du Congrès statutaire de mai 1956.
- ³¹ Au cours de cette manifestation, André Renard et Louis Major prennent la parole. Voir : « Procès-verbal de la réunion du Bureau national de la FGTB », 2 août 1952 ; *La Wallonie*, 2-3 août 1952, p. 1 ; FGTB, *Congrès statutaire 14,15 et 16 novembre 1953. Rapport moral et administratif pour les années 1951 et 1952*, [Bruxelles], p. 429-435.
- ³² « Note 51/00 A 23/23 », op. cit.
- ³³ « Procès-verbal de la réunion de Bureau de la FGTB », 15 juillet 1952.
- ³⁴ Léon Jouhaux est un syndicaliste français, vice-président de la CISL et Prix Nobel de la Paix en 1951. Il fait le pari que seul l'appui des syndicats est susceptible de doter le mouvement pacifiste d'une certaine influence.
- ³⁵ « Note au Bureau n° 52/00 A 23/40 » du 11 juillet 1952 reprenant le texte du courrier de Léon Jouhaux daté du 26 mai 1952.
- ³⁶ La publication de l'encyclique *Pacem in Terris* (1963) donne davantage de latitude aux chrétiens pour s'engager dans le combat pour la paix, perçu jusqu'alors avec beaucoup de suspicion par la hiérarchie ecclésiastique.
- ³⁷ Le Mouvement du 8 mai voit le jour en 1961 à l'initiative de la Ligue des familles nombreuses. Ses revendications modérées trouvent un large écho auprès de la classe politique et il bénéficie du soutien de la hiérarchie catholique. Chaque 8 mai, date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, il organise une journée de paix avec arrêts de travail et de la circulation. Le Comité des marches antiatomiques est, quant à lui, plus radical et prône notamment la destruction des armes nucléaires. Les marches qu'il organise réunissent jusqu'à 15 000 participants. Pluralistes, ces deux mouvements bénéficient du soutien des organisations syndicales (socialistes et chrétiennes) et jouissent d'une large audience. Ils s'essouffent néanmoins après les avancées réalisées en matière de réglementation des essais nucléaires. Le Mouvement du 8 mai disparaît en 1966 ; les marches antiatomiques se fondent dans la lutte contre la guerre du Vietnam. Tous deux ont cependant ouvert la voie au combat pour la paix qui se déploie de manière nettement plus massive dans les années 1970 et 1980.
- ³⁸ Secrétaire de la régionale FGTB de Liège-Huy-Waremme de 1962 à 1988, Jacques Yerna est très actif en matière de défense de la paix et présidera le Rassemblement liégeois pour la Paix (RLP) de 1988 à 2002. Il milite également en faveur d'un rassemblement des progressistes au-delà des partis et opinions philosophiques et crée, en 1968 avec Max Bastin, le groupe B-Y qui réunit les gauches socialiste et chrétienne.
- ³⁹ FGTB, *Congrès statutaire 22-23-24 avril 1968. Rapport moral et administratif pour les années 1965-1966-1967*, s.l., s.d., p. 58-59.
- ⁴⁰ Centrale des Métallurgistes de Belgique, *49^e Congrès statutaire des 9, 10 et 11 juin 1967. Rapport 1963-1966*, La Louvière, s.d., p. 51. Des résolutions, adoptées lors des Congrès statutaires de 1967 et de 1970, rappelleront les préoccupations de la Centrale des Métallurgistes quant à la paix au Vietnam.
- ⁴¹ FGTB, « Note aux membres du Bureau n° 68/00 A.23/20 » du 16 février 1968. Un nouveau communiqué sera publié en mai 1970 désapprouvant l'invasion du Cambodge par les USA. Voir : « Procès-verbal de la réunion du Bureau de la FGTB », 5 mai 1970.
- ⁴² FGTB, *Congrès statutaire 22, 23 et 24 avril 1968*, [Bruxelles], s.d., p. 20-21. Notons que la même résolution « exige » des négociations directes entre toutes les nations intéressées du Proche-Orient.
- ⁴³ « Procès-verbal de la réunion du Bureau de la FGTB », 9 janvier 1973.
- ⁴⁴ Nombre de ces résolutions appellent au désarmement général simultané et contrôlé et à l'arrêt des essais nucléaires, au recours à la négociation pour résoudre les conflits, au renforcement de l'ONU ou encore à la création d'une autorité européenne supranationale chargée de développer une politique de paix. Elles dénoncent également régulièrement la guerre au Proche-Orient ou au Vietnam et les régimes dictatoriaux (Espagne, Grèce, Chili...).
- ⁴⁵ CGSP, *Congrès statutaire tenu les 18, 19 et 20 mai 1965. Rapport moral*, Bruxelles, [1965], p. 144-171.
- ⁴⁶ Dans son rapport d'activité de 1968-1969, l'UBDP indique que les principaux militants régionaux de la FGTB font partie de son comité régional. Au début des années 1970, c'est le cas de Robert Lambion, président de la régionale de Liège de la Centrale des Métallurgistes, de Jean Gayetot, chargé des relations internationales à la régionale liégeoise de la FGTB, de Willy Schugens, secrétaire général de la FGTB de Liège et de Jacques Yerna, membre du Bureau national de la FGTB. (Voir : *La paix par tous et pour tous*, n° 45, octobre 1973, p. 8).

Par ailleurs, la section liégeoise de l'UBDP et l'Union liégeoise pour la défense de la paix (ULDP) qui la remplace, sont à diverses reprises présidées par des responsables syndicaux (Michel Lamontagne, André Beauvois, Thierry Bodson, Jean-François Ramquet). Depuis 1987, l'ULDP a son siège au sein des bâtiments occupés par la FGTB Liège-Huy-Waremme.

⁴⁷ Ce dernier avait signé un long article intitulé « La paix est en péril constant » dans le journal *Combat* (n°28sec du 20 août 1964). Il y dénonçait la politique agressive menée par les États-Unis au seul motif de leur anticommunisme et de leur mainmise sur l'OTAN. Il représentera, durant de nombreuses années, la régionale FGTB au sein du RLP. Jacques Yerna en deviendra président après sa pension. En 1965, tous deux sont membres d'honneur du comité liégeois de la Marche anti-atomique.

⁴⁸ FGTB régionale de Liège-Huy-Waremme, *Congrès statutaire des 24-25 octobre 1965. Complément*, [Liège], s.d., p. 9.

⁴⁹ Elle est d'ailleurs représentée au sein du Bureau par Xavier Lastra et intervient à plusieurs reprises dans les frais de fonctionnement et d'administration du RLP. André Beauvois succède en 2002 à Jacques Yerna en tant que président, avec à ses côtés, Thierry Bodson comme vice-président.

⁵⁰ *La Wallonie*, 29 février 1968, p. 2.

⁵¹ Cette réforme de l'armée prévoit notamment un renforcement de la capacité opérationnelle de l'armée dans le cadre de l'OTAN, la suppression progressive des sursis au service militaire pour études et le renforcement de la gendarmerie visant à assurer une « défense globale du territoire national ». Elle suscite un tollé auprès des associations pacifistes et des mouvements étudiants et de jeunes. Sont dénoncés : l'augmentation des dépenses militaires, la soumission du gouvernement aux diktats de l'OTAN (et donc à ceux des États-Unis), l'accroissement des appareils de répression et les dangers de dérive autoritaire et de menace pour la démocratie. Cette crainte est renforcée par les points de jonction que le plan VDB présente avec un autre projet de loi, déposé précédemment par le ministre socialiste de la Justice Alfons Vranckx. Ce projet entend réagir à l'émergence de milices privées d'extrême droite, mais le côté flou du texte fait craindre qu'il ne soit utilisé contre les travailleurs et les étudiants.

⁵² *Le nouveau plan de réforme de l'armée*, Liège, Rassemblement liégeois pour la paix, s.d., 32 p.

⁵³ Marie-Thérèse Coenen et Serge Govaert (coord.), *Le Rassemblement des progressistes 1944-1976*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, Coll. Pol-His, 1999, p. 232.

⁵⁴ Notons que le phénomène de dépolarisation de la société belge, en cours depuis le début des années 1970, participe à ce « décloisonnement idéologique » du combat pacifiste.

⁵⁵ « Résolution "Préserver la paix" » in FGTB, *Congrès statutaire des 19, 20 et 21 novembre 1981*, [Bruxelles], s.d., p. 1.

⁵⁶ « Note aux membres du Bureau 83/00 A 23/56 du 5 septembre 1983 "Manifestation pour la Paix du 23 octobre 1983 à Bruxelles" ».

⁵⁷ Les Jeunes FGTB constituent un groupe actif en matière de paix. Membres du CNAPD, ils s'investissent dans la plupart de ses campagnes (en faveur de l'objection de conscience en 1986, dans la lutte contre le racisme, en faveur du droit d'asile dans les années 1990-2000, et récemment, en opposition à l'achat de nouveaux avions de chasse par l'État belge....).

⁵⁸ Andrée Gérard, « La dynamique du mouvement de paix en Belgique francophone », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1053-1054, 1984.

⁵⁹ Ils seront retirés le 13 décembre 1988, en vertu du traité de Washington (1987) qui prévoit la réduction de moitié des arsenaux stratégiques et la destruction des armes nucléaires de portée intermédiaire déployées en Europe et dans la partie asiatique de l'URSS.

⁶⁰ « Communiqué de presse FGTB du 22 janvier 1991 », *La paix par tous et pour tous*, n° 55, janvier-février 1991, p. 9.

⁶¹ FGTB, *Congrès statutaire, 25 et 26 octobre 2001. Résolutions*, [Bruxelles], s.d., p. 31.

⁶² « Texte de plate-forme contre une intervention militaire en Irak. 22.10.02 », *Paix par tous et pour tous*, n° 163, février 2003, [p. 2-3] ; Plate-forme d'action « Syndicalistes contre la guerre », 15 janvier 2003, [En ligne] <http://archive.indymedia.be/news/2003/01/45392.html>.

⁶³ Pétition « Help Syria. Agissons ! » (2016-2017), [En ligne] <https://tinyurl.com/jgsv36x>.

⁶⁴ Ces guerres sont présentées (par ceux qui les mènent) comme des actions en faveur de la démocratie sous prétexte qu'elles visent à destituer des régimes autoritaires (les Talibans en Afghanistan, Saddam Hussein en Irak, Mouammar Khadafi en Libye, et aujourd'hui, Bachar El Assad en Syrie). Néanmoins, l'instabilité politique et sociale résultant de la guerre et le chaos qui découle de la chute brutale de ces régimes (qui s'étaient maintenus au pouvoir depuis des décennies, souvent avec la complicité de ceux-là même qui œuvrent à leur chute) nous semblent profiter au développement des groupes islamistes radicaux.

⁶⁵ Véronique Petit, « Briser le mur du silence », *La Wallonie*, 31 août 1991, repris dans *La paix par tous et pour tous*, n° 65, sept. 1991, p. 5 ; Jacques Bonfond et Isabelle Ponet, « En mission dans les territoires occupés », *Tribune Enseignement* repris dans *La paix par tous et pour tous*, n° 66, octobre 1991, p. 6-7.

⁶⁶ Entre autres : résolutions lors du Congrès statutaire de la FGTB Liège-Huy-Waremme de 2002 et lors des congrès statutaires de la Centrale Générale en 2008 et 2014 ; motions d'actualité lors du Congrès FGTB/ABVV et lors du Congrès statutaire de l'Interrégionale wallonne en 2014.

⁶⁷ *La paix maintenant ! : mission FGTB en Israël et en Palestine*, Bruxelles, 2005, 18 p.

⁶⁸ Centrale Générale FGTB et FOS, *Travailler sous l'occupation israélienne*, s.l., [2016], 15 p.,

[En ligne] <http://www.accg.be/sites/default/files/publications/accg-travailler-sous-loccupation-israelienne.pdf>.

⁶⁹ « New Trade Union Network for Palestine », 5 décembre 2016,

[En ligne] <https://palestiniansolidarity.wordpress.com/2016/12/05/new-trade-union-network-for-palestine/>.

et « Une Initiative syndicale européenne pour la justice en Palestine », 7 décembre 2016,

[En ligne] <http://danactu-resistance.over-blog.com/2016/12/une-initiative-syndicale-europeenne-pour-la-justice-en-palestine.html>.

⁷⁰ FGTB, *Congrès statutaire, 5-7 décembre 1986. Perspectives d'avenir : priorités de la FGTB pour les 3 années à venir. Projet*, [Bruxelles], s.d., p. 37-39.

⁷¹ En 2005, diverses associations actives en matière de lutte pour la paix, de défense des droits de l'homme, d'aide aux pays en voie de développement et de protection de l'environnement s'associent au sein de la plate-forme « Stop Bush » et appellent à manifester contre la venue de George W. Bush à Bruxelles. Elles dénoncent le rôle négatif joué au niveau international par les États-Unis. Pour rappel, c'est sous sa présidence que les États-Unis débute la guerre en Afghanistan et la seconde guerre d'Irak.

⁷² *Au-delà des frontières. L'action internationale de la FGTB*, Bruxelles, novembre 2010, [En ligne] <http://www.fgtb.be/-/au-dela-des-frontieres>.

L'action « Maires pour la paix » a été initiée à l'occasion de la 2^e Session spéciale des Nations Unies sur le Désarmement (1982), à l'initiative du maire d'Hiroshima. Avec son homologue de Nagasaki, il lance un appel aux maires du monde entier à se joindre à un programme en vue de promouvoir la solidarité des villes en vue d'abolir les armes nucléaires à l'horizon de 2020.

⁷³ Dominique Dauby, « Coopération syndicale internationale : la solidarité en action », *Paix par tous et pour tous*, n° 111, septembre 1996, p. 1.

⁷⁴ Débat « Comment relancer la lutte pour la paix ? », in Michel Collon, *Poker menteur : les grandes puissances, la Yougoslavie et les prochaines guerres*, Bruxelles, Éditions EPO et Michel Collon, 1998, p. 352.